Formation professionnelle: établissement d'un programme d'action communautaire 1995-1999, LEONARDO DA VINCI

1993/0494(SYN) - 02/05/1994

En adoptant le rapport de Mme von ALEMANN (LDR, D), le Parlement approuve le programme LEONARDO da VINCI qui a pour but de remplacer les programmes COMET, FORCE, PETRA et EUROTECHNET concernant la formation professionnelle et qui viennent à expiration en décembre 1994. Ce programme est destiné à améliorer la qualité des systèmes dispositifs et politiques des Etats membres en matière de formation professionnelle, à promouvoir la dimension européenne dans le domaine de la formation (connaissance des langues, renforcement des réseaux, structure d'appui aux projets et opérations). Il porte également sur l'innovation dans les actions de formation professionnelle, le but étant de soutenir les initiatives innovatrices (gestion, matériel, méthodologie), les transferts de technologies et la coopération entre universités et entreprises. Les amendements proposés par la Parlement visent à promouvoir l'égalité des chances, à mettre en oeuvre des mesures spécifiques de formation pour les femmes.